



RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L121-10 du Code des communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la **Mairie**, le

Jeudi 14 novembre 2024 à 20 H

Affiché le 08 novembre 2024

Le Maire,
Jean-Pierre BLANC



ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2024*
2. *Rapport annuel d'activités 2023 – Déchets*
3. *Protection sociale complémentaire – Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents*
4. *Accord de participation financière TE44 – Mise à jour inventaire patrimoine éclairage public*
5. *Validation de devis pour le futur Centre Technique Municipal*
6. *Validation de devis pour travaux de climatisation dans les salles municipales*
7. *Validation de devis pour traitement de la charpente des salles municipales*
8. *Travaux de rénovation énergétique des bâtiments – Avenant de transfert IDEX*
9. *Avenants au marché de travaux de rénovation énergétique des bâtiments*
10. *Attribution du marché de travaux extérieurs de restauration du château de l'Escourays*
11. *Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour financer les travaux de 1^{ère} tranche des travaux extérieurs – Restauration du château de l'Escourays*
12. *Décision modificative n°2*
13. *Fixation des tarifs 2025*
14. *Modification du règlement de la salle de la Maison du Bienveillant*
15. *Retrait de la délibération 2024-5 – Vente du terrain de l'Elodière*
16. *Vente de terrain de l'Elodière*
17. *Pôle commercial : approbation de Bail commercial lot A*
18. *Convention de mise à disposition du domaine public communal – Impasse du Courtil Ballu*
19. *Convention périscolaire, extrascolaire et de restauration scolaire favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires*
20. *Convention d'utilisation des locaux de l'accueil périscolaire par le Club des Marsupilamis – rue de la Noue Mulette*
21. *Convention d'utilisation des locaux de l'accueil périscolaire par le Club des Marsupilamis – Domaine de l'Escourays*
22. *Convention de gestion relative à l'aménagement et l'entretien de l'aire de covoiturage de la Houssière*
23. *Questions diverses*